

LETTRE D'INFORMATION AUX RIVERAINS



LES MOTS DU PRÉSIDENT

Notre agglomération connaît actuellement des changements et des transformations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le confort des usagers. Des chantiers sont en cours pour embellir et préserver nos lieux de vie avec des projets de réfection des voies, de mise en valeur de notre patrimoine, et des évolutions qui donnent une juste place à une mobilité plus douce et verte. D'autres chantiers indispensables concernent la rénovation des réseaux d'eau potable, électriques, ou de gaz.

Ces travaux engendrent parfois des répercussions sur votre quotidien et nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée. Néanmoins, nous sommes certains que l'objectif et les résultats recherchés en valent la peine et bénéficieront à tous, en premier lieu aux proches riverains concernés.

Aussi dans le cadre des travaux présentés dans cette lettre, la collectivité et moi-même vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments ponctuels qu'ils pourraient engendrer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

M. François Bayrou
Maire de Pau
Président de la Communauté
d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Travaux Boulevard d'Alsace Lorraine et avenue Honoré Baradat

Du lundi 28 février au vendredi 1er avril, le chantier du Réseau de Chaleur Urbain concernera le boulevard d'Alsace Lorraine et l'avenue Honoré Baradat.

Le chantier se déroulera en 3 phases :

1. Les travaux réalisés de jour, boulevard d'Alsace Lorraine, entre la rue de Craonne et l'avenue Honoré Baradat, en circulation alternée : du 28 février 18 mars.
2. La traversée du carrefour Cazaubon Norbert, Alsace Lorraine, Honoré Baradat réalisée sur 4 nuits : la semaine du 14 mars, de 21h30 à 6h30.
3. Les travaux réalisés de jour, avenue Honoré Baradat, entre le boulevard d'Alsace Lorraine et la rue Aristide Briand, en route barrée : du 14 mars au 1^{er} avril.

Merci de votre compréhension.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

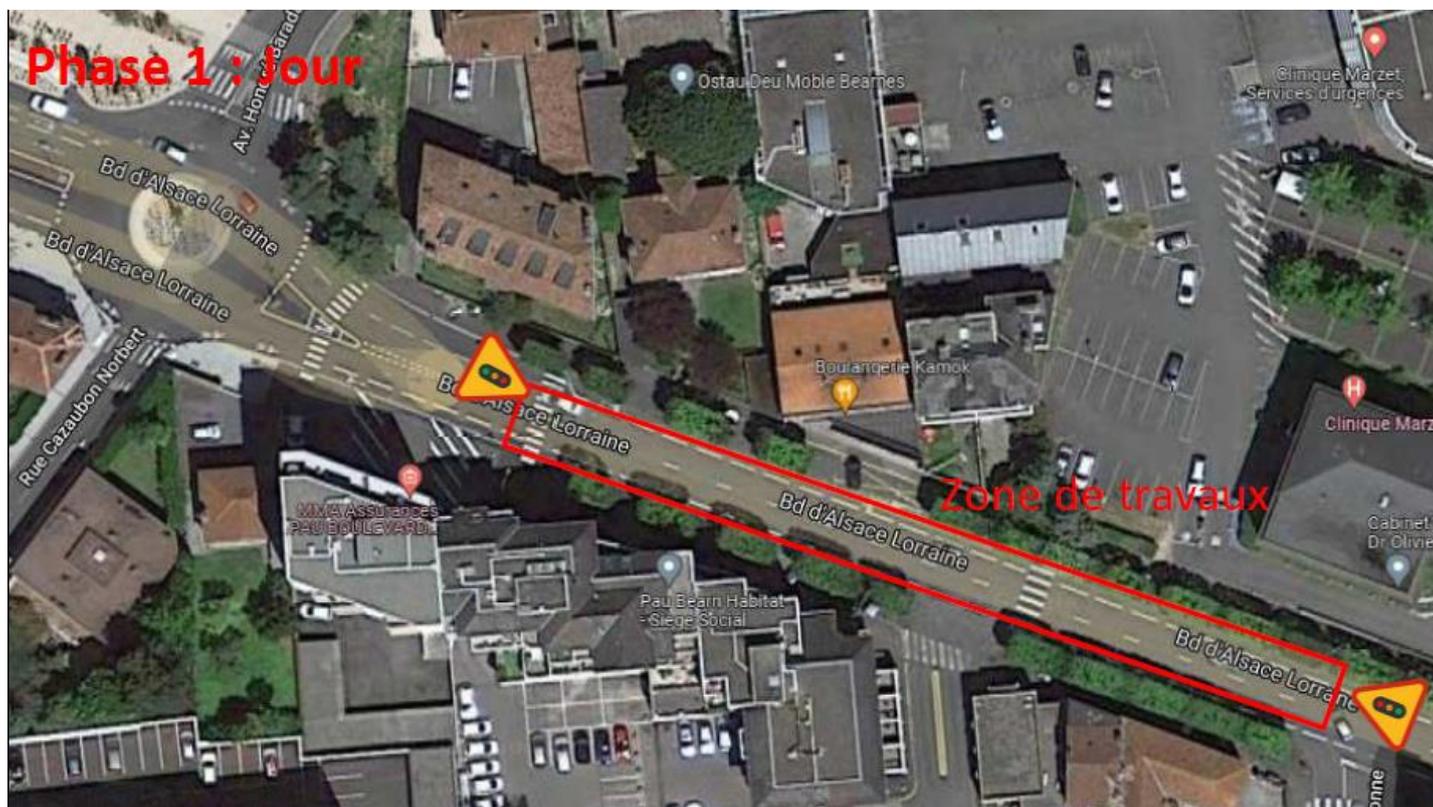
Phase 1 : le stationnement sera interdit, entre la rue de Craonne et le rond-point A. Lorraine, C. Norbert et H. Baradat, suivant la signalisation mise en place sur les lieux, sauf pour les entreprises chargées des travaux.

Pour les phases 2 et 3, des déviations sont proposées comme indiqué sur les plans ci-joints.

La période du chantier et ses perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

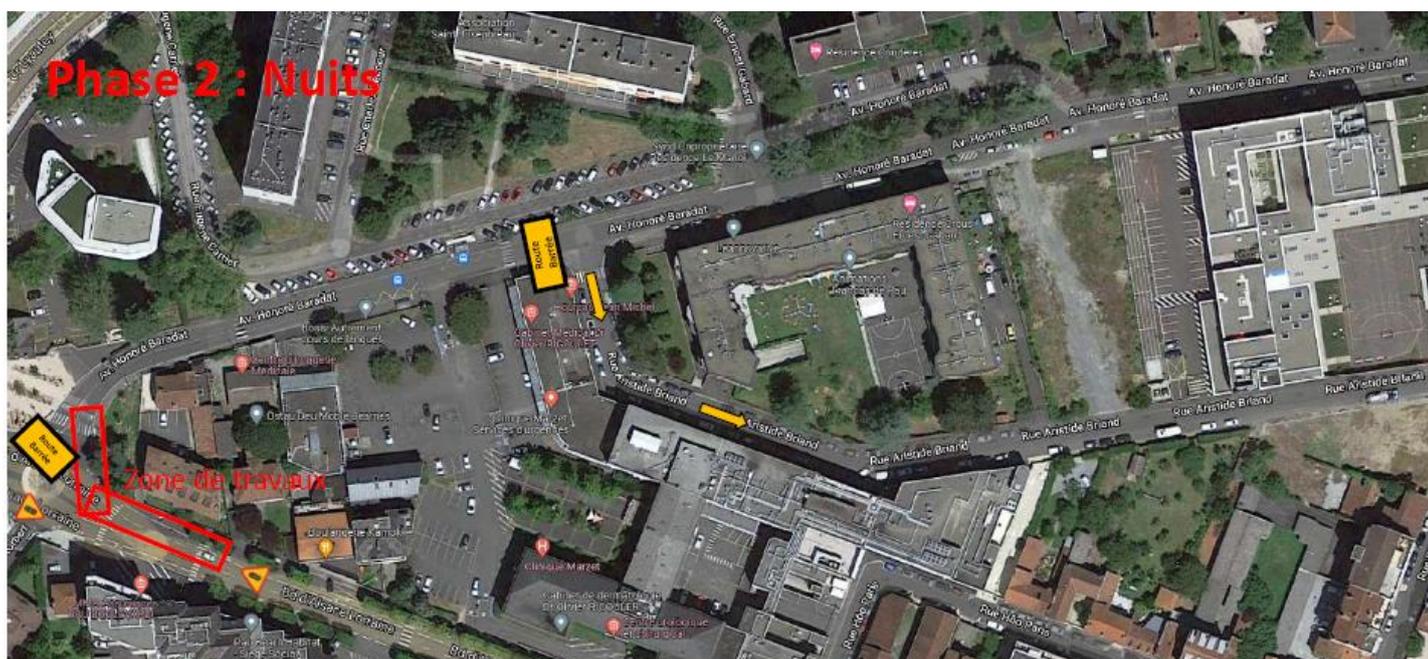
Les informations seront actualisées in situ et sur le site <https://rezomee.fr/agglo-pau/>

Les travaux de jour, entre la rue de Craonne et l'avenue Honoré Baradat : du 28 février au 18 mars.

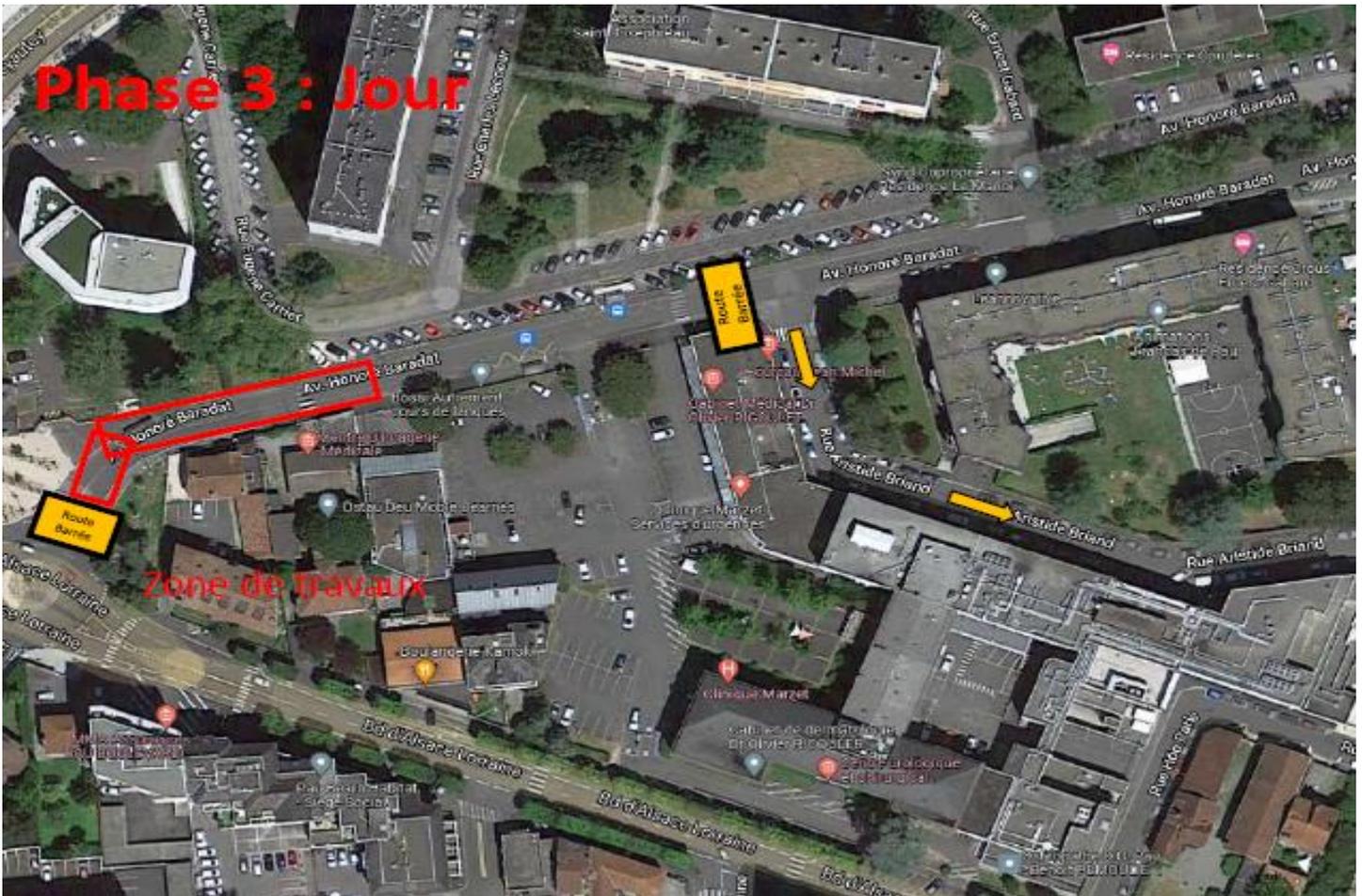


Les travaux de nuit, entre le boulevard d'Alsace Lorraine et la rue Honoré Baradat :

4 nuits, la semaine du 14 mars, de 21h30 à 6h30



Les travaux de jour, avenue Honoré Baradat, entre le rond-point et la rue Aristide Briand : du 14 mars au 1^{er} avril.



Afin de faciliter la réalisation des travaux et d'en minimiser les impacts dans votre quotidien, vous disposerez d'interlocuteurs à chaque instant :

- **Préalablement aux travaux**, Virginie Gonzalez, facilitatrice du chantier, est à votre disposition pour tout point particulier que vous souhaiteriez partager en anticipation du chantier : v.gonzalez@agglo-pau.fr ;
- **Dès que les travaux ont débuté, et pendant toute leur durée**, toute sollicitation doit être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation à l'adresse : mediateur@ecocene.fr .
- **Maison mobile de l'Énergie** : pour répondre à vos questions et en savoir plus sur le sens du projet de Réseau de Chaleur Urbain, rendez-vous mardi 1^{er} mars de 14h00 à 16h00 (place de la République, à proximité des Halles).



Informations sur le déroulement du chantier :

La **réfection de la chaussée se fera en deux phases** : d'abord avec un enrobé provisoire, le temps que le terrain se tasse, puis la pose de l'enrobé définitif 3 à 6 mois plus tard.